



ETANG « LES ORBIDAS »

36110 Levroux



Eliminatoire Coupe France

Comptant pour la finale coupe de France Mixte à "les Ayvelles (08) le 19 et 20 Octobre 2024

Dimanche 31 MARS 2024

2 manches de 3h sans changement de place



Infos sites et secteurs

Poissons dominants	Gardons, Carpes, présence de brème et de tanche
---------------------------	---

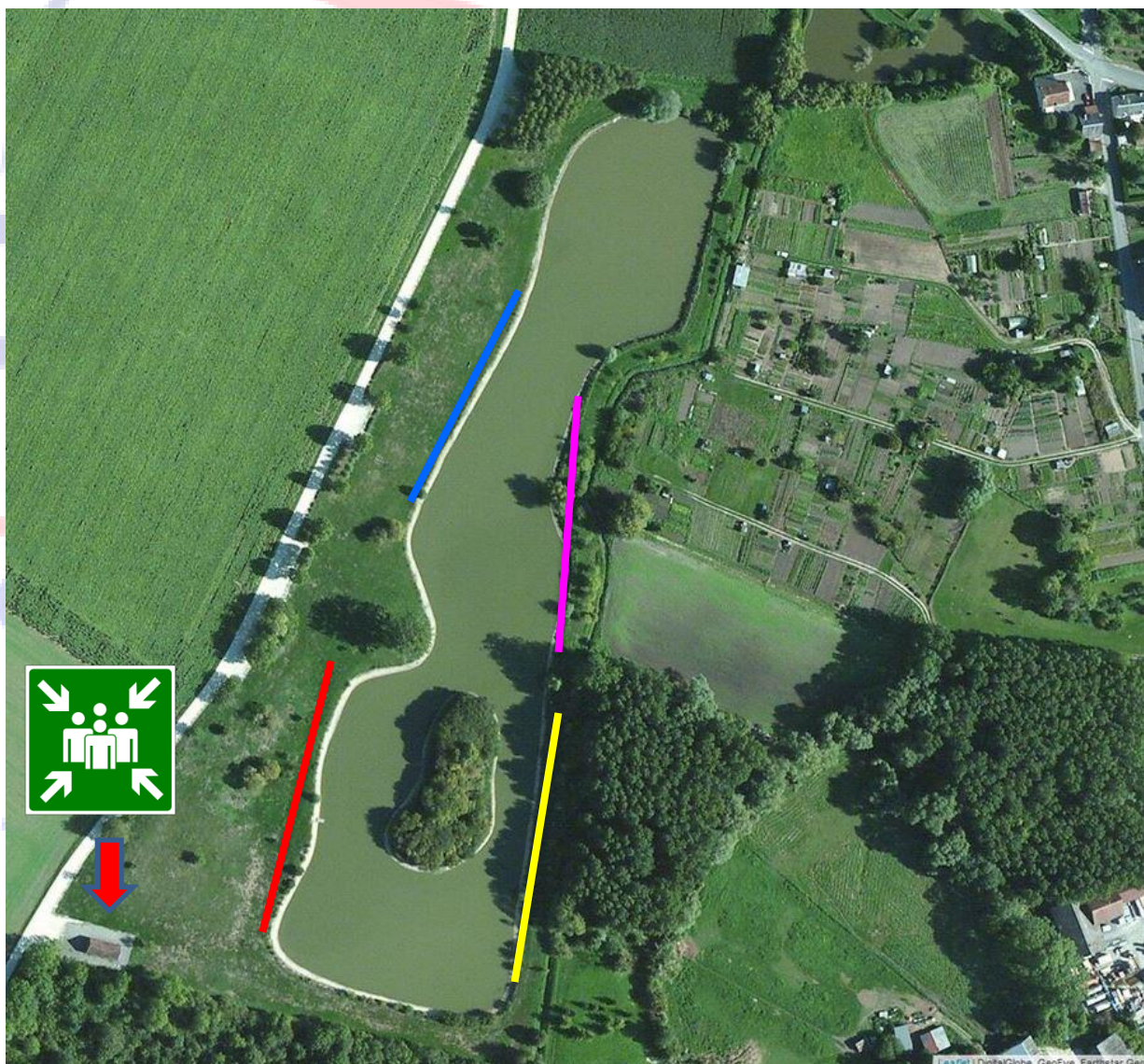
	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	Point de rendez-vous	E 1° 36' 0,7" / N 46° 58' 40,3"	non
Secteur B	Point de rendez-vous	E 1° 36' 0,7" / N 46° 58' 40,3"	non

**Dépôt du matériel sur les places possible en voiture,
remise des véhicules au parking**

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	0,80m à 2,00m	Nul à moyen selon l'intensité du vent
Secteur B	0,80m à 2,00m	Nul à moyen selon l'intensité du vent
Secteur C	*****	*****

Anguille	<i>Interdite</i>
Brochet	<i>60cms</i>
Sandre	<i>50cms</i>
Truite	<i>23cms</i>

Plan des secteurs (en fonction du nombre d'équipe inscrites)



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	13m	Moulinet interdit
Amorce	12 litres	Terre comprise
Esches totales	1 L	
Fouillis	0.5L Maxi	

HORAIRES

	Manche1	Manche2	Manche3
Rendez-vous	7h00		
Tirage au sort	7h30		
Début des contrôles (*)	8h30		
Amorçage	9h05		
Début de la manche	9h15	14h30	
5 minutes	12h10		
Fin de la manche	12h15	17h30	
Palmarès		18h30	

(*) : Les esches doivent être présentées dans des **boîtes mesure**, sans maintien du couvercle.



Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Manche1	X		E 1° 36' 0,7" / N 46° 58' 40,3"
Manche2	X		
Manche3			
Palmarès	X		

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable épreuve et forfait Président Cd36	Hustache Nicolas	06.60.76.23.28	hustachenicolas@gmail.com
Secrétaire CD36	Panissat fabrice	06.07.35.21.14	fabricepanissat@orange.fr
Trésorier CD36	Feuillade Alain	06.85.35.11.17	Alain.feuilleade@orange.fr
Association A.S.P.E.L.L prêt du parcours	Philippe Rogier	06.77.10.08.41	Rogier.philippe@cegetel.net

Règlement

Classement au poids, bourriche anglaise obligatoire 2 manches de 3h sans changement de Secteur.

Les esches doivent être enfilées sur l'hameçon.

Aucun système de maintien, bague, cheveu, etc. n'est autorisé.

Les graines cuites (maïs, chènevis, ...) sont comptabilisés avec les amorces

Les esches, les pâtes (y compris alimentaires), artificielles ou synthétiques, sont interdites.

Pendant la manche, les pêcheurs auront tout loisir d'effectuer un amorçage léger « rappel ». Les boules de rappel devront être confectionnées d'une seule main sans aucun appui.

Pour le rappel effectué à l'aide de la coupelle, les amorces ou les esches collées, pourront être prises d'une seule main mais ensuite la boulette de rappel pourra être serrée à deux mains.

Règlement FFPSD disponible sur :

<https://ffpsed.jimdo.com/reglements-statuts-et-assurance/>

Buvette, restauration

**Possibilité de repas sur place le midi (Choucroute, fromage, dessert,
vin compris pour 13€),**

à réserver avant le 25 mars au plus tard à :

Philippe ROGIER

06.77.10.08.41 / 02.54.35.86.19

AFLD

AGENCE FRANÇAISE
DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

FFPS

Fédération Française des Pêches Sportives



agence
mondiale
antidopage

SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE